ANGERS

La porcelaine, c'est Jean Rocher !

De 1954 à 1986, le commerçant développe à Angers une des plus grosses affaires de France en arts de la table.



Vitrine Jean Rocher pour le concours d'étalage Villeroy et Boch, juin 1974.

Coll. part. Archives municipales Angers, 24 Num 57

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI,
Conservateur des Archives d'Angers

Les débuts sont difficiles pour Jean et Annette Rocher, venus de Bretagne reprendre un magasin en perdition, « Au Service de Table », 25, rue de La Roë, qu'Émile Gaucheron a réussi à leur vendre en faisant croire à une affaire en or... À peine installés le 1er septembre 1954, c'est le désenchantement.

Le stock est constitué de rossignols, le chiffre d'affaires oscille autour de 110 000 francs par mois (2 098 € actuels), la rue de La Roë a connu six faillites en 1953 ! Et la clientèle n'est pas toujours facile. Une dame demande un jour des tasses à thé. Dans le stock laissé par Gaucheron, il n'y a que des tasses mixtes pouvant servir aussi bien pour le café. Annette Rocher les propose et s'attire les foudres de la cliente : « Mais Madâme, j'ai les moyens de me payer les deux ! »

Il faut quatre ans pour remonter l'affaire. Adieu chauffage : tout l'argent passe en publicité. Des grossistes compréhensifs, comme Fleury et Rozé à Angers, font l'avance d'un nouveau stock. Les Rocher n'ont qu'une maxime : « Toujours mieux servir le client ». Le maire Jean Turc, un client, leur dit un jour : « Vous n'allez pas rester dans un petit magasin comme cela, pourquoi ne déménageriez-vous pas boulevard Saint-Michel ? » Quoique le quartier ait encore mauvaise presse, malgré les travaux de rénovation urbaine engagés en 1958, les Rocher se décident à acheter trois cellules dans le patio, au 7, boulevard Saint-Michel et une vitrine donnant sur la rue.

L'activité emploie jusqu'à dix-huit employés

Jamais ils n'ont regretté « cet acte de foi » dans le développement d'un quartier neuf. À l'inauguration, à laquelle assiste le maire, le 10 novembre 1964, on se presse pour admirer les merveilles des manufactures de Limoges - une curieuse table en porcelaine et ses couverts assortis, le service de table offert par Napoléon au duc de Bassano - Baccarat, Daum, Saint-Louis, Val-Saint-Lambert... En six mois, le chiffre d'affaires atteint celui du magasin de la rue de La Roë. Plusieurs agrandissements portent le magasin à 500 m². L'activité emploie jusqu'à dix-huit employés à sa fermeture en 1986. Le stock comporte 3 500 références en 1973 et une réserve de 20 000 pièces. La porcelaine s'y taille la part du lion avec près de 30 % du stock. Viennent ensuite le cristal, les cadeaux, l'orfèvrerie, l'inox et l'étain. 28 % du chiffre d'affaires est réalisé par les listes de mariage.

Et pourtant, la concurrence ne manque pas. Trois autres magasins sont spécialisés dans les arts de la table : la « Galerie Ménagère », Viviès et surtout Joubert, le doyen d'entre eux, idéalement situé à l'angle de la rue d'Alsace et du boulevard du Maréchal-Foch. Le fait d'être rentré dans une centrale d'achats comportant quinze des plus importants magasins de l'Hexagone, aide fortement. La réputation grandissante de Jean Rocher est renforcée par de brillantes expositions, qui peuvent attirer 5 à 7 000 visiteurs en une semaine. Une galerie d'art contemporain est même ouverte pendant quelques années, baptisée « Le 45 », du fait de son adresse au 45, boulevard Saint-Michel. Au sous-sol est installé l'atelier de décor sur porcelaine de la société Rocher-Badoisel créée le 1er octobre 1967 avec l'épouse du peintre Charles Badoisel. Elle exploite la marque déposée « Créations Rosel ».

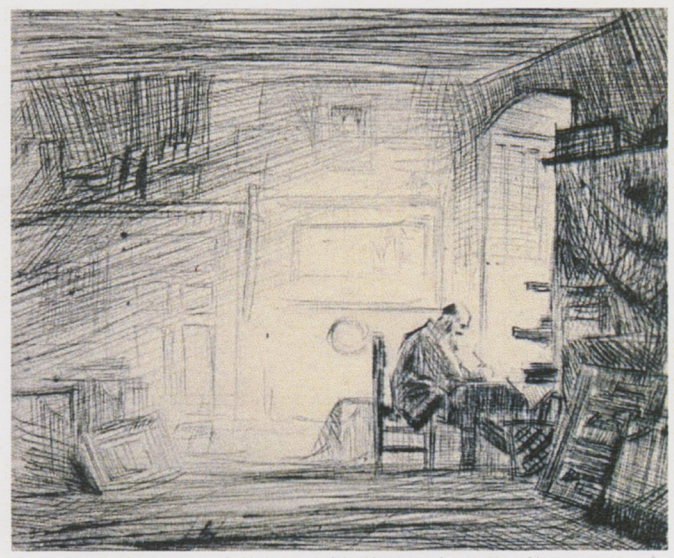
Le magasin ne présente pas seulement des produits traditionnels de la plus haute classe. On y trouve des gadgets ingénieux et inédits à partir de 10 francs et tout le design contemporain, dans un deuxième espace de vente, « Jean Rocher contemporain », inauguré le 10 novembre 1970 au 11, boulevard Saint-Michel. Ce magasin d'avant-garde frappe à Angers. Les premières assiettes en verre, achetées en Italie, y sont diffusées, de même que les premières assiettes carrées dessinées par Raymond Loewy, le grand designer industriel... L'un des coups de maître de Jean Rocher reste la diffusion de l'art contemporain. C'est l'introducteur des œuvres de Jean Lurçat à Angers et le premier à l'y avoir exposé. Il obtient tapisseries et céramiques de l'artiste en dépôt-vente. Quand, en décembre 1966, on ne parle plus que de l'achat du « Chant du Monde » par la Ville d'Angers, c'est le moment qu'il choisit pour exposer dans sa vitrine le service de table auquel l'artiste travaillait à sa mort et la tapisserie qui l'a inspiré, « De soleil et de feuillage ». Ce service, il en fera cadeau à la Ville d'Angers.

À suivre, dimanche prochain, une nouvelle thématique sur les coutumes de Noël. Le premier volet sera consacré à l'arbre de Noël des petits réfugiés belges et français, en 1914, au cirque-théâtre.

Chronique réalisée en partenariat avec le service des Archives municipales de la Ville d'Angers

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Tranchand, peintre du vieil Angers



Portrait de Charles Tranchand à sa table de travail, par son fils Georges Tranchand-Andrieu, pointe sèche.

Archives municipales Angers, 3 Fi 469

Charles Tranchand (1884-1955) était le peintre angevin par excellence, et le peintre du vieil Angers. Le poète Alain Debroise l'a très bien évoqué dans son discours prononcé à ses obsèques :

« Vous étiez l'homme de la douceur, de la discrétion, de la confidence. Une belle âme d'artiste, modeste et pure, en vérité. Et aussi une belle conscience d'homme. [...] Qu'un petit garçon, fils d'artisan angevin, ait pu s'élever, par son seul amour de l'art, en des temps difficiles, sans nulle intrigue, sans le moindre tapage ; qu'il soit devenu un peintre et un graveur de talent, en même temps qu'un professeur estimé à cette école des Beaux-Arts d'Angers dont il avait été l'élève, n'est pas une destinée commune. [...] Votre passage à l'atelier Cormon, aux Beaux-Arts de Paris, vous avait donné l'occasion de découvrir les impressionnistes. Pissarro et Sisley vous enthousiasmèrent et aussi Monet, Van Gogh et Gauguin, que vous auriez pu connaître. Revenu à Angers, comme enfant fidèle que ne tourmentait nulle ambition, vous devenez l'ami des Recouvreur, des Berjole, des Gobô, des Morin, des Mornet, des Lasneret, d'André Bruel et de la guilde des artistes qui vous encouragent, de Gilles Deperrière, cet illustre président des Amis des Arts qui avait confiance en votre talent et lui donna maintes fois l'occasion de s'exprimer. Vous continuez à travailler dans cette demi-pénombre qui semblait être votre climat, en vous inspirant des leçons d'un Cézanne, dont l'illustre génie vous paraissait écrasant. »

TÉMOIGNAGE

Une plaque du Palais des Marchands



On trouve encore à ce jour des plaques émaillées attestant de la présence de ce vaste empire que représentait alors le Palais des Marchands.

Ce lecteur assidu du Courrier de l'Ouest, bien au fait de l'histoire du Palais des Marchands, a suivi avec attention la chronique de dimanche dernier livrée par Sylvain Bertoldi, conservateur en chef des Archives municipales d'Angers. Et pour cause, cet habitant de l'Anjou, collectionneur de vieilles plaques émaillées, en possède une à l'effigie de ce premier grand magasin angevin, qui avait essaimé dans le secteur plusieurs agences. « *C'est un ami brocanteur de la place Imbach qui l'avait récupérée quelque part à Angers et qui me l'avait vendue il y a dix ans* », se souvient ce lecteur qui se rappelle également qu'« *une plaque similaire est visible sur une maison dans la traversée de la commune de Vauchrétien* ».

Mireille PUAU

AVANT-APRÈS

En 1923, la rue de Paris devient l'avenue Pasteur





Route de Paris vers 1925, actuelle avenue Pasteur, garage à gauche au n° 243. Archives municipales Angers, 9 Fi 9905. À droite, photo CO - Laurent COMBET

La rue de Paris, devenue l'avenue Pasteur par délibération du conseil municipal du 7 juin 1923, aurait dû s'appeler avenue du Président-Wilson. La décision avait été prise au sortir de la guerre, le 30 décembre 1918. En 1919, le gouvernement demande d'ajourner jusqu'à nouvel ordre les hommages publics rendus à des personnalités politiques ou militaires vivantes,... à l'exception des chefs d'État.

Le président Wilson aurait donc dû être épargné, mais apparemment la municipalité devait regretter sa décision, car les plaques de dénomination n'ont pas changé...

« Que s'est-il donc passé ? », s'interroge le journal L'Ouest du 8 septembre 1922. « À la mairie, on vous répond : Le gouvernement s'oppose à ce qu'on baptise les rues du nom d'un personnage vivant. » Sur quoi le journal conclut : « Allez où vous voudrez. Toutes les villes que vous visiterez se feront un malin plaisir de vous montrer une rue Clemenceau, un boulevard Foch ou Pétain, trois hommes bien vivants, semble-t-il. La capitale nous donne l'exemple ».

ÇA S'EST PASSÉ UN 16 DÉCEMBRE 1961

Pas d'ouverture le dimanche

Le sujet était déjà d'actualité. Ouvrira-t-on, ou pas, les commerces les dimanches précédant les fêtes ? Dans son édition des 16 et 17 décembre 1961, Le Courrier de l'Ouest publie cet avis destiné aux commerçants non alimentaires. « Réuni exceptionnellement le vendredi 15 décembre, pour convenir d'une éventuelle ouverture des magasins non alimentaires d'Angers les dimanches 24 et 30 décembre, veilles de Noël et du Nouvel an, le Comité permanent du groupement syndical d'entente du commerce de détail de Maine-et-Loire a reconnu, à une énorme majorité, qu'une telle position ne se justifiait ni économiquement, ni socialement ».

Sur la question, le Comité est ferme : « Le Groupement ne peut couvrir de son autorité semblable entreprise ». Il rappelle que « le repos hebdomadaire du dimanche ne peut être supprimé que par arrêté municipal pris après consultation des organisations d'employeurs et d'employés » et dégage de ce fait « toutes responsabilités au cas où des difficultés surgiraient avec certaines administrations ».